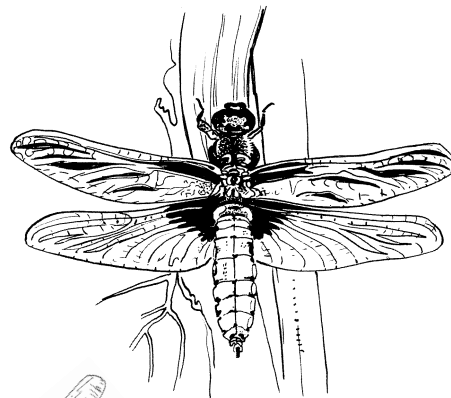


Créer une mare dans son jardin : les grands principes

1. La future mare sera attenante à une zone semi-naturelle (prairie de fauche, friche, haie ...) afin que certains animaux qui la fréquentent (batraciens par exemple) puissent trouver un gîte terrestre. Elle sera située de préférence à un point bas du terrain.
2. La mare sera bien **ensoleillée**, éloignée des arbres.
3. Sur une grande partie du pourtour, les berges seront en **pente douce** (moins de 45°), afin de permettre l'implantation de plantes rivulaires et le passage aisé des animaux entre la terre et l'eau.
4. La profondeur maximale atteindra **80 cm à 1 m** afin qu'un volume d'eau liquide suffisant subsiste même par gel prolongé.
5. Si le recours à une étanchéisation artificielle est nécessaire, cinq possibilités s'offrent à vous :
 - le bassin rigide, préformé : facile mais le résultat est peu naturel.
 - la couche d'argile (20 cm au moins, bien damée) : ne convient que si le bassin est suffisamment grand ; risque de fuites d'eau.
 - la bâche souple : moyen le plus simple à mettre en oeuvre mais quelques précautions sont nécessaires pour éviter des perforations.
 - la fibre de verre imprégnée de résine polyester : matériau durable, à mise en oeuvre délicate (recours à un professionnel souhaitable).
 - le béton : particulièrement durable s'il est bien mis en oeuvre ; déconseillé pour les grandes mares ; nécessite un rinçage soigneux pour éliminer les sels de calcium en excès.
6. Si l'environnement immédiat de la mare ne renferme pas de plantes aquatiques ou de marais, introduisez un petit nombre de plantes aquatiques (oxygénantes) et de plantes de rive. Ce seront des plantes indigènes.
7. **Pas de poissons** ni de canards dans une mare qui se veut accueillante aux batraciens, libellules et autres insectes.
8. **Vous n'introduirez aucun animal !** Si le milieu leur convient, les animaux viendront d'eux-mêmes par la voie des airs ou des terres. Et surtout n'achetez pas d'animaux de commerce (grenouille « vertes » et tortues) ; ces animaux sont exotiques et peuvent porter préjudice aux espèces de chez nous.

la libellule déprimée



un accouplement de
demoiselles



le triton alpestre

Et l'entretien ?

Le milieu aquatique trouve assez rapidement son équilibre par lui-même. Après sa création, la prolifération d'algues est fréquente : éliminez-les délicatement. Plus tard, les excès de plantes devront être enlevés : faites-le en septembre pour perturber le moins possible la vie dans la mare.